

## Programmes d'aide 2019

### *Aide à la recherche et au patrimoine en danse* *Danse en amateur et répertoire*

Depuis 2010, le CN D pilote le programme Aide à la recherche et au patrimoine en danse qui a pour mission principale la création de ressources en danse. De la recherche fondamentale sur le corps et le mouvement à la recherche appliquée sur l'élaboration de langages et savoirs chorégraphiques, de la notation des œuvres à la constitution de ressources pouvant soutenir la communauté artistique, et le public en général, dans la connaissance de son histoire et dans son évolution, l'aide accompagne l'élargissement de la recherche aussi bien par les sujets envisagés, les esthétiques concernées que par les méthodologies déployées. Elle s'adresse tant aux chorégraphes et aux danseurs qu'aux chercheurs, auteurs, notateurs du mouvement, professeurs de danse, spécialistes en analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé ou en techniques somatiques, etc., qui souhaitent explorer les éléments constitutifs de la danse, expérimenter de nouveaux outils d'écriture, enrichir le patrimoine chorégraphique.

Danse en amateur et répertoire est un programme d'accompagnement de la pratique amateur au-delà du cours de danse et de la phase d'apprentissage technique. Ouvert à tous les styles, il s'adresse aux groupes qui désirent approfondir leur pratique et leur connaissance de la danse en relation avec son histoire, faire l'expérience du répertoire ou d'un corpus de danses non reliées à la pratique scénique.

Les prochains appels à projets pour les programmes Aide à la recherche et au patrimoine en danse et Danse en amateur et répertoire seront lancés le **4.11.2019** sur le site internet du CN D.

Les porteurs de projets disposent de quatre mois pour remplir le dossier en ligne.

**Clôture des inscriptions en ligne : 24.02.2020.**

La commission Danse en amateur et répertoire se déroulera le **12.05.2020.**

La commission Aide à la recherche et au patrimoine en danse se déroulera le **26.05.2020.**

# *Aide à la recherche et au patrimoine en danse*

Le 21.05.2019, une commission de sélection des dossiers s'est réunie au CN D :

**37** dossiers lui ont été présentés :

- **6** projets de recherche fondamentale sur le corps et le mouvement
- **14** projets de recherche appliquée
- **3** projets de notations d'œuvres chorégraphiques
- **3** projets portant sur la pédagogie de la danse
- **11** projets de constitution de ressources en danse.

L'aide à la recherche et au patrimoine en danse 2019 a été attribuée à **16 projets** concernant **28** porteurs :  
**9** artistes chorégraphiques (danseurs, chorégraphes, pédagogues, inspecteur pédagogique, ostéocinésiste)  
**4** artistes chorégraphiques et notateurs  
**2** anthropologues  
**2** maîtres de conférence  
**1** directeur de recherche  
**1** historienne de la performance  
**1** professeure d'histoire de la danse  
**1** professeur de philosophie  
**1** ingénieur web  
**2** réalisatrices  
**1** vidéaste et dramaturge  
**1** chercheuse et dramaturge  
**1** comédien et performer  
**1** curateur et dramaturge

Les champs de la recherche aidée concernent des esthétiques aussi diverses que la gavotte à chaîne fermée du pays Fisel (dans les Cornouailles), les danses sacrées afro-brésiliennes (candomblé), les qualités dynamiques et expressives du mouvement duncanien, les fondamentaux de la danse flamenco. Du corps dansant à la cour d'Espagne (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) à celui, improvisateur, de Steve Paxton, en passant par une analyse critique de trois concepts fondateurs de la pensée du corps et du mouvement dansé d'Alwin Nikolais, ces projets témoignent de la diversité géographique, historique, esthétique de la recherche actuelle : de l'émergence du contact improvisation en France à l'analyse de l'écriture chorégraphique de Matt Mattox, de la transmission de l'enseignement de Martha Graham à celui de la danse hip hop, de l'appellation des « danses exotiques » à celle des « danses du monde », de la constitution d'une généalogie de l'émergence de la danse contemporaine au Portugal à celle qui s'est développée dans l'Espacio Café Müller (Buenos Aires) entre 2011 et 2016.

## *Aide à la recherche et au patrimoine en danse 2019*

**16** projets, **28** porteurs (17 femmes, 11 hommes)  
montant moyen de l'aide attribuée **€ 8 125**  
montant minimum de l'aide attribuée **€ 4 000**  
montant maximum de l'aide attribuée **€ 15 000**  
montant total **€ 130 000**

# Projets retenus

## *Recherche fondamentale sur le corps et le mouvement : 2 projets*

- Fanny Vignals, Laura Fléty, Maxime Fleuriot, « “La Bouche du Monde” : danses sacrées afro-brésiliennes - Les danses d’Eshou »
- Élie Goldschmidt, « Pour une approche critique et pragmatiste du système chorégraphique d’Alwin Nikolais »

## *Recherche appliquée : 5 projets*

- Carole Bordes, « Méthode Mattox : élaboration, transmission, compréhensions »
- Élisabeth Schwartz-Rémy, Sarah Fdili Alaoui, Rémi Ronfard, « Archive interactive Isadora Duncan »
- Florence d’Artois, épouse Manzi, « Du physiologique au politique : le corps dansant à la cour d’Espagne (XVIe-XVIIe siècles) »
- João Alexandre Dos Santos Martins, Ana Bigotte Vieira, « Pour une chronologie à venir »
- Manon Cotte, « Les archives de *Café Müller*, Club de Danza »

## *Notation d’œuvres chorégraphiques : 2 projets*

- Béatrice Aubert-Riffard, Fabrice David, « Suite de dañs-tro Fisel. Patrimoine et création, par l’ensemble Bleuniadur »
- Yaël Heynderickx, Fabien Monrose, « *Frame[d]*, une pièce chorégraphique de Sidi Larbi Cherkaoui »

## *Pédagogie : 2 projets*

- Raphael Molina, « Les pratiques pédagogiques grahamiennes : collecte, analyse et transmission »
- Jessy Ducreux, « Les danses hip-hop - outils de transmission »

## *Constitution d’autres types de ressources : 5 projets*

- Éliane Béranger, « Des “danses exotiques” aux “danses du monde”, un long trajet ; rôle du Mandapa »
- Noémie Barral, « Danse flamenco : les pas de base au service de la composition chorégraphique »
- Sébastien Courvoisier, « Signa »
- Suzanne Cotto, Sylvie Fleurot, Matthias Herrmann, « 40 ans et plus, l’émergence du Contact Improvisation en France de 1978-1985 »
- Tom Engels, Myriam Van Imschoot, Steve Paxton, Lisa Nelson, « Conversations in Vermont: Steve Paxton »

## *Commission de sélection 2019*

La commission de sélection est composée de **Mathilde Monnier**, directrice générale du CN D Centre national de la danse ; la direction générale de la Création artistique (ministère de la Culture) représentée par **Marion Morel**, chargée de mission sur la diffusion, les centres de développement chorégraphiques, l’enseignement supérieur, la recherche et la culture chorégraphique ; **Cédric Andrieux**, directeur des études chorégraphiques / Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris ; **Mickaël Bouffard**, historien de l’art et de la danse ; **Annie Bozzini**, directrice / Charleroi Danses ; **Kitsou Dubois**, chorégraphe ; **Roland Huesca**, professeur en esthétique / université de Lorraine ; **Marc Lawton**, conseiller danse et musiques actuelles / Drac Pays de la Loire ; **Hervé Robbe**, directeur artistique / programme Recherche et Composition chorégraphiques, Fondation Royaumont, représenté par **Géraldine Schmitt**, administratrice / programme Recherche et Composition chorégraphiques, Fondation Royaumont

Et de **Philippe Le Moal**, coordinateur du collège danse de l’inspection ; **Christine Graz**, inspectrice ; **Solène Bellanger**, cheffe de la mission Recherche ; **Florence Roy**, chargée de mission, mission Recherche / direction générale de la Création artistique (ministère de la Culture) ; **Laurent Barré**, **Marion Bastien**, **Emmanuelle Échassoux** (CN D) – experts non-votant.

# Danse en amateur et répertoire

Une commission de sélection des dossiers s'est réunie au CN D le 4.06.2019.

**19** dossiers ont été reçus :

- **2** dossiers en danse traditionnelle
- **2** dossiers en danse moderne
- **13** dossiers en danse contemporaine
- **2** dossiers en danse hip-hop (dont 1 en danse contemporaine et hip hop)

Soit une large palette esthétique allant de danses traditionnelles d'Alsace et des Pyrénées aux modernes danses révolutionnaires d'Isadora Duncan et Vaslav Nijinski (*Le Sacre du printemps* par Dominique Brun), des danses contemporaines des années 1980 aux années 1990, du *Saut de l'ange* (Bagouet) et *Decodex* (Decouflé) à *l'Angel Strip* (Doussaint), de *Gueule de loup* (Bastin) à *Trois Boléros* (Duboc), de la *Bach Danse Experience* (Gallotta) à *La Danse du temps* (Chopinot), de *La Collection* (« La colère ») de Nathalie Pernette à *L'Histoire de l'imposture* de Patrick Bonté et Nicole Mossoux, en passant par la *Symfonia Piesni Zaloznych* d'Attou et *Ce que le jour doit à la nuit* de Koubi. Ou encore du spectacle jeune public en chansons *Tel quel !* (Lebrun) aux mouvements inspirés par la danse folklorique israélienne de *Folks*.

Conformément au texte de l'appel à projets, la commission a choisi les projets en fonction de ces principaux critères : Danse en amateur et répertoire s'adresse à tout groupe composé d'au moins cinq danseurs, constitué depuis au moins deux ans, qui désire travailler, durant l'année scolaire, une œuvre chorégraphique significative créée depuis plus de cinq ans ou pratiquer des danses non rattachées à un répertoire d'œuvres (danses régionales, danses du monde, etc.), et développer, à l'occasion de leur transmission, un volet culturel enrichissant sa culture chorégraphique.

Ce travail sera présenté lors d'une rencontre nationale qui réunit tous les groupes ayant bénéficié de l'aide (24 & 25.10.2020 à Chaillot - Théâtre national de la danse).

À l'issue de l'étude des dossiers, l'aide a été attribuée à **10** projets (**9** en danse contemporaine, **1** en danse hip hop), portés par : **4** groupes de Nouvelle-Aquitaine (Lussac-les-Châteaux, Chauvigny, Bordeaux, Lubersac), **2** groupes d'Île-de-France (Paris), **1** groupe de Normandie (Rouen), **1** groupe d'Auvergne-Rhône-Alpes (Ucel), **1** groupe des Provence-Alpes-Côte d'Azur (Istres), **1** groupe d'Occitanie (Rochefort-du-Gard). Soit **6** régions représentées.

## *Danse en amateur et répertoire 2019*

**10** projets, **113** danseurs

montant moyen de l'aide attribuée **€ 6 200**

montant minimum de l'aide attribuée **€ 5 000**

montant maximum de l'aide attribuée **€ 8 000**

montant total **€ 62 000**

# Projets retenus

## *Danse contemporaine*

Diagonale(s) (Rouen)

resp. artistique : Marie-Aude Babault

œuvre choisie : « La colère » (pièce extraite de *La Collection*, 2013), chorégraphie **Nathalie Pernette**

transmission : Claire Malchrowitz, danseuse de la compagnie ayant repris un rôle dans la pièce, Anita Mauro, Vincent Simon, interprètes de la pièce à la création

Groupe amateur du programme Format (Ucel)

resp. artistique : Sophie Gérard

œuvre choisie : *Sacre #2* (2014), chorégraphie **Dominique Brun**

transmission : Clarisse Chanel, Sophie Jacotot, assistantes de la chorégraphe, interprètes à la création

Atelier 21 (Lussac-lès-Châteaux)

resp. artistique : Pascale Brient

œuvre choisie : *Ellipse* (2006), chorégraphie **Claude Brumachon**

transmission : Elisabetta Areri, Benjamin Lamarche, interprètes de la pièce à la création

L'Atelier (Paris)

resp. artistique : Sylvie Horel

œuvre choisie : *Histoire de l'imposture* (2013), chorégraphie **Patrick Bonté et Nicole Mossoux**

transmission : Patrick Bonté et Nicole Mossoux, chorégraphes de la pièce, Sébastien Jacobs, Maxence Rey, interprètes de la pièce

Compagnie Accords perdus (Paris)

resp. artistique : Aurélie Frédéric

œuvre choisie : *D'après une histoire vraie* (2013), chorégraphie **Christian Rizzo**

transmission : Yair Barelli, interprète de la pièce à la création

Transverses (Bordeaux)

resp. artistique : Pascale Etcheto

œuvre choisie : *La Danse du temps* (1999), chorégraphie **Régine Chopinot**

transmission : John Bateman, Virginie Garcia, interprètes de la pièce à la création

Les pieds dans le plat (Rochefort-du-Gard)

resp. artistique : Moana Ball

œuvre choisie : *Folks* (2012), chorégraphie **Yuval Pick**

transmission : Lazare Huet, Madoka Kobayashi, interprètes de la pièce à la création

Octet (Istres)

resp. artistiques : Sophie Dalmasso et Julie Nadaud

œuvre choisie : *Tel Quel !* (2013), chorégraphie **Thomas Lebrun**

transmission : Yoann Tété, interprète de la pièce à la création

Mouvements « À part » (Lubersac)

resp. artistique : Fabienne Degorce

œuvre choisie : *Ce que le jour doit à la nuit* (2012), chorégraphie **Hervé Koubi**

transmission : Hervé Koubi, chorégraphe de la pièce, Guillaume Gabriel, assistant du chorégraphe, Giovanni Martinat, interprète de la pièce à la création

## *Danse hip hop*

Danseurs Contemporain et Hip hop (Chauvigny)

resp. artistique : Victorine Lucas

œuvre choisie : *Symfonia Piesni Zalosnych* (2010), chorégraphie **Kader Attou**

transmission : Amine Boussa, interprète de la pièce à la création

## *Commission de sélection 2019*

Présidée par **Mathilde Monnier**, directrice générale du CN D Centre national de la danse. Composée de **Marion Morel**, chargée de mission sur la diffusion, les centres de développement chorégraphiques, l'enseignement supérieur, la recherche et la culture chorégraphique ; **Dominique Avril**, référente dossiers Culture / Fédération française de danse ; Édith Bellomo, professeure de danse / Conservatoire de danse de Bagnolet ; **Agnès Chemama**, directrice du développement et des publics et conseillère à la programmation jeune public / Chaillot Théâtre national de la danse ; **Céline Gallet**, directrice / Centre chorégraphique national de Rennes et de Bretagne ; **Séverine Magry**, conseillère danse / Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France ; **Émilie Peluchon**, directrice / Danse Dense ; **Claire Servant**, danseuse et chorégraphe ; **Sabine Tessier**, cheffe de projets Cap'amateurs, bureau du parcours d'éducation artistique et culturelle, service Culture, Art et Territoire / conseil départemental de la Seine-Saint-Denis ; **Joëlle Vellet**, maître de conférence en danse / université de Nice Côte d'Azur.  
Et de **Philippe Le Moal**, coordinateur du collège danse de l'inspection, et **Pascale Laborie**, inspectrice de la création artistique à la direction générale de la Création artistique / ministère de la Culture - experts non-votant.

Participaient également à la réunion de la commission de sélection : **Laurent Barré**, **Marion Bastien** (CN D).